

XIVe Assemblée générale de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

1 case.. par an Fr. 25.—
 2 cases. » » 40.—
 La ligne. . . » 0.25

SOMMAIRE : Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Féminisme et Socialisme : E. Gd. — L'Influence morale du Suffrage féminin : L. COMTE. — Couturières et Clientèle : C. DESHUSSES. — De ci, de là... — Le Congrès de la Fédération féministe universitaire de France : P. REBOUR. — Suffragettes et Suffragistes : I.-O. FORD. — Femmes de Suède : Esther MONTELIUS. — Lettre d'Allemagne : Hildegard SACHS. — Notre Bibliothèque : *Essai sur l'hygiène et la prophylaxie antituberculeuse au début du XX^e siècle*; *La réforme de l'auberge*. — A travers les Sociétés.

XIV^e Assemblée générale

DE

L'Alliance Nationale de Sociétés Féminines Suisses

Nous croyons utile d'avertir dès maintenant nos lecteurs que la XIV^e Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses aura lieu à Zurich (Salle du Grand Conseil), les 18 et 19 octobre. Le programme détaillé ne nous est pas encore parvenu; mais nous savons de bonne source que la séance du dimanche matin 19 octobre sera consacrée à l'étude du nouveau projet de loi fédérale sur les fabriques, et que les rapporteurs, MM. Eugster, conseiller national, et A. Steinmann, appartiennent à différents partis politiques. Figurent encore au programme les rapports des différentes Commissions : Assurance maternelle, Travail à domicile, Suffrage féminin, Presse, etc., etc.

Nous rappelons que ces séances sont publiques, et que tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au mouvement féministe en Suisse ne peuvent que gagner à y assister.

Féminisme et Socialisme

Sous ce titre vient d'avoir lieu une petite polémique — fort courtoise, d'ailleurs, comme devraient l'être toutes les polémiques! — dans la *Sentinelle* de la Chaux-de-Fonds, entre M. V. Grandjean et la rédactrice du *Mouvement Féministe*. Le dernier paragraphe de mon article sur le Congrès de Budapest¹ avait paru par trop suffragiste au député socialiste, — suffragiste lui aussi, cependant, — qui déclarait partager entièrement la manière de voir de l'*Arbeiter-Zeitung*, de Vienne. (Ce journal avait, on s'en souvient, critiqué les ouvrières et les employées de Budapest, qui s'étaient associées aux travaux du Congrès pour demander le droit de vote, au lieu de chercher à améliorer leur situation et leur salaire).

« Notre confrère a absolument raison, écrivait à la *Sentinelle* M. Grandjean, et il est clair que si la revendication suffragiste, théorique et lointaine, devait faire oublier les revendications urgentes du socialisme syndicaliste, ce serait là un résultat déplorable. Suffragiste, certainement, mais syndicaliste d'abord, devrait être la devise de toute ouvrière consciente. Et ici, nous sommes obligés de protester avec énergie contre l'opinion de M^{lle} Gourd... Elle

Voir le *Mouvement Féministe* du 10 août, page 5.

« parle vraiment du bulletin de vote comme d'une baguette magique
 « qui fera sortir de terre un élan féministe sitôt que les femmes l'auront conquis!

« Le bulletin de vote! Prenez garde qu'il ne soit un peu comme la République française dont on a dit qu'elle était si belle... sous l'Empire!... Quand les femmes auront le droit de vote (et je souhaite que ce soit demain pour que se vérifie plus vite l'expérience), mais c'est alors que les difficultés commenceront, c'est alors que les femmes découvriront cette chose hideuse, « l'électoratisme », maladie honteuse de la vie politique, mais d'une contagion inévitable, parce qu'il est impossible d'aboutir à aucun résultat sans tenir compte des autres partis, sans composer avec l'adversaire, par conséquent sans marchandage et compromission.

« Les femmes méritent le droit de vote et d'éligibilité tout simplement parce que la justice et la raison l'imposent. Mais qu'elles ne se fassent pas d'illusion sur la valeur de cette arme à trente-six tranchants. Surtout que les ouvrières ne se figurent pas qu'il leur suffira d'être électrices pour transformer les questions économiques : leurs frères de misère ne sont-ils pas électeurs, eux, et qu'est-ce que cela change à leur situation? Ne faut-il pas des années et des années pour obtenir de maigres améliorations?... »

La question est fort intéressante, et mon point de vue méritait d'être précisé. Au fond, il n'y avait, entre mon contradicteur et moi qu'une différence de nuances : lui mettait l'accent sur l'organisation ouvrière, et moi sur le suffrage. « Suffragiste certainement, mais syndicaliste d'abord, devrait être la devise de toute ouvrière consciente », écrivait-il. Et moi, je répète : « Suffragiste d'abord. »

Pourquoi ?

Parce que, si la déplorable situation des ouvriers dans tous les pays d'Amérique et d'Europe peut être — je le reconnais pleinement — améliorée par le syndicat, celui-ci ne peut pas tout. Même les socialistes assistant au Congrès du travail à domicile, tenu à Zurich en 1912, ont été de cet avis, puisqu'ils ont laissé voter sans opposition ce vœu : « ... pour améliorer la situation des travailleurs au point de vue économique, social et hygiénique, le concours coordonné et conscient de l'action législative et de l'action corporative est nécessaire. » Or, qu'est-ce que l'action législative, en ce cas ? La défense par la loi de ceux qui travaillent. Qui fait ces lois ? Qui les prépare, qui les discute, qui les applique ? qui nomme ceux qui sont chargés de les voter et de les exécuter ? L'efficacité du bulletin de vote n'est-elle donc ici qu'une vaine illusion ? Ah ! si dans le cas qui nous occupe des milliers d'ouvrières hongroises pouvaient voter une loi, interdisant l'emploi d'enfants dans les fabriques, ou l'exploitation de jeunes filles, de 2 heures du matin à 10 heures du soir, combien vite seraient balayés ces scandales ! D'autant plus